

## Institut national des Transports internationaux et des Ports – Le Havre

Une formation à BAC + 2 en transport international multimodal et portuaire :

### Opérateur des transports multimodaux et internationaux

(Technicien supérieur du transport international et de la logistique portuaire)

#### Objectifs

L'Institut national des Transports internationaux et des Ports (ITIP) forme en deux années universitaires les **futurs techniciens des entreprises intermédiaires et auxiliaires de transport** ainsi que les professionnels de la chaîne multimodale et logistique des transports internationaux (maritime, routier, ferroviaire, aérien et fluvial).

Un besoin important de techniciens et de cadres :

Pour assurer les transports internationaux, de nombreuses entreprises emploient à terre des personnels qualifiés, dans les plateformes logistiques portuaires ou les entreprises de transports terrestres.

Le secteur a besoin de techniciens supérieurs capables de s'adapter aux évolutions et maîtrisant les éléments de la chaîne de transport (affrètement, chargement, déchargement, assurance, etc.).

#### Public concerné et conditions d'accès

- . Etudiants en formation initiale : admission sur dossier pour les titulaires d'un bac. **Bon niveau en anglais indispensable.**
- . Stagiaires de la formation continue : sur convention (CIF, Plan formation...)
- . Demandeurs d'emploi : Bac ou niveau bac + 3 ans d'expérience professionnelle

Possibilité d'accès direct en 2<sup>ème</sup> année pour les titulaires bac+2 dans le même domaine

#### Métiers visés et débouchés : un besoin important de techniciens et de cadres

Les métiers visés : agent de transit, de consignation, chef de ligne, responsable en logistique, planificateur, shipping clerk, commissionnaire en transport, déclarant en douanes, litigeur transport, responsable groupage, agent commercial, chef de bureau.

Certains évoluent dans d'autres secteurs, tels que : Manutention, Transport terrestre, Transport aérien et fluvial, Transport combiné, Transport de marchandises spécifiques, Transport de marchandises dangereuses

#### Diplôme

Le diplôme de l'ITIP **Opérateur des transports multimodaux et internationaux** (Technicien supérieur du transport international et de la logistique portuaire) est un Titre professionnel inscrit au Registre national des certifications professionnelles, de niveau III (Bac+2), et publié au JO du 5 avril 2012. Enregistré pour 5 ans.

Le Technicien supérieur du transport international peut obtenir, après une démarche auprès de la Direction régionale de l'équipement (DRE) de son lieu de travail, l'attestation de :

- . [Capacité de commissionnaire de transport](#)
- . [Capacité de transport routier marchandises et personnes](#)

## Enseignements

Formation initiale à temps plein, sur deux années (4 semestres, 2135 heures)  
soit un total de 1400 heures de formation en centre et 735 h. en entreprise

4 semestres de formation :

- Semestre 1 : 440 heures en centre  
Connaissance générale de l'entreprise et de l'environnement transport
- Semestre 2 : 460 heures en centre  
Connaissance du monde du transport international et portuaire
- Semestre 3 : 500 heures en centre  
Approfondissement des connaissances
- Semestre 4 : 735 heures en entreprise  
Stage en entreprise et mémoire



Formation financée par la  
Région Haute-Normandie

Les matières sont enseignées sous forme de modules allant de 10 à 40 heures.

Parmi les matières enseignées : Anglais (30% des enseignements) - Comptabilité  
Économie - Géographie des échanges internationaux - Informatique et bureautique - Droit  
des affaires, du travail, international et européen, des transports maritimes et terrestres  
Mathématiques financières et statistiques - Techniques d'expression – Contrôle de gestion  
Gestion portuaire - Technologie du navire - Transport fluvial, ferroviaire, international de  
marchandises, maritime par conteneurs, routier, aérien - Assurances - Douanes - Transit  
Consignation - Manutention - Logistique - Groupage international - Tarification maritime.

## Conditions de délivrance du diplôme

Validation de chaque semestre (moyenne supérieure à 10/20)  
Validation du mémoire au terme du stage en entreprise (soutenance devant jury).

## Frais de scolarité

Inscription individuelle : **3000 euros** par an.  
Formation professionnelle : suivant convention.

## Calendrier

Rentrée 2014 :  
. 1<sup>ère</sup> année : **Jeudi 2 octobre 2014** à 14 heures.  
. 2<sup>ème</sup> année : **Lundi 2 septembre 2014** à 14 heures

## Lieu

**ITIP – Centre Cnam du Havre** – 25 rue Philippe Lebon, à proximité de la gare SNCF

## Retrait des dossiers

Auprès du secrétariat de l'ITIP-Cnam du Havre ou par la Poste  
ou via internet : <http://itip.cnam.fr>

## ITIP Cnam du Havre

25 rue Philippe Lebon – CS 40340 – 76056 LE HAVRE  
CEDEX

**Nathalie LONGUET : 02 32 74 44 54**  
[nathalie.longuet@hautenormandie.cnam.fr](mailto:nathalie.longuet@hautenormandie.cnam.fr)

<http://itip.cnam.fr>

**le cnam**  
Institut national  
des transports internationaux et des ports **itip**

## **Compétences et capacités de l'Opérateur des transports multimodaux et internationaux** (Technicien supérieur du transport international et de la logistique portuaire)

Le diplôme de l'ITIP : **Opérateur des transports multimodaux et internationaux** (Technicien supérieur du transport international et de la logistique portuaire) est un Titre professionnel inscrit au Registre national des certifications professionnelles, de niveau III (Bac+2), et publié au JO du 5 avril 2012.

La certification professionnelle atteste des compétences et capacités acquises dans les principales fonctions suivantes :

- **Fonction d'organisation des transports internationaux**

- . Connaissance de l'ensemble des règlements et formulaires permettant la circulation (douane, transit, assurance, transport) des biens et marchandises au niveau international et européen (Document administratif unique, manifeste des marchandises)
- . Connaissance des caractéristiques du transport par les moyens existants (route, rail, air, eau) en lien avec les types de marchandises transportées
- . Connaissance des réseaux d'acteurs liés au transport international et des institutions
- . Maîtrise des opérations d'enlèvement, d'acheminement et de distribution des marchandises
- . Maîtrise des relations (français et anglais) avec les partenaires et métiers du transport (compagnies d'assurances, douanes, chambres de commerce, correspondants étrangers, services de production, d'approvisionnement, autres transporteurs...)
- . Maîtrise des techniques d'enregistrement des informations liées au transport international et d'élaboration de documents douaniers.

- **Fonction d'optimisation des coûts de transport**

- . Connaissance des réglementations et procédures réglementaires applicables au transport international (route, rail, air, eau)
- . Connaissance des risques de litiges et des systèmes d'indemnisation en cas de préjudice
- . Maîtrise des relations commerciales avec les expéditeurs et les destinataires
- . Maîtrise des différentes chaînes du transport et optimisation des coûts (depuis l'organisation jusqu'au ramassage et à la livraison de marchandises)
- . Maîtrise des systèmes d'indemnisation pour établir le règlement financier d'un litige et négocier les conditions d'indemnisation en cas de préjudice.

- **Fonction d'encadrement d'entreprises de transport international et de logistique portuaire**

- . Connaissance des fonctions et activités du transport
- . Maîtrise des techniques d'encadrement de proximité (organisation et contrôle des tournées des agents : durée, matériel utilisé, marchandises acheminées)
- . Maîtrise des consignes et techniques de sécurité liées à la manutention des charges et au transport de marchandise
- . Maîtrise des techniques de surveillance du matériel et organisation des réparations ou de l'entretien
- . Contrôle de l'acheminement des marchandises, de l'état du matériel, du respect des coûts et de la productivité du transport.

## ITIP - Programme des enseignements en centre

### 1er semestre

#### **Connaissance générale de l'entreprise et de l'environnement transport - 440 h.**

Communication et expression 20 h.  
Les métiers du maritime et du portuaire 20 h.  
Anglais général 60 h.  
Economie générale internationale 30 h.  
Economie des transports 40 h.  
Géographie des échanges 40 h.  
Principes généraux du droit (DRA001) 40 h.  
La chaîne du transport dans son contexte économique et réglementaire (OMC, OMD, UE...) 40 h.  
Douane : les missions (20h/40h) 20 h.  
Comptabilité (40h/60h) 40 h.  
Mathématiques générales et financières 20 h.  
Informatique / Bureautique 40 h.  
Méthodologie – mémoire géo (exams) 40 h.

### 2<sup>ème</sup> semestre

#### **Connaissance du monde du transport international et portuaire - 460 h.**

Communication anglaise 20h.	Transport aérien 20h
Anglais conversation 20h	Transport maritime.
Anglais maritime 40h.	Transport fluvial.
Techniques juridiques (DRA002) 40h.	Droit du travail 20h
Droit du travail 20h.	Maths 1.2 : Mathématique appliqué 20h
Droit du transport terrestre 40h.	Mathématique général et financières 60h
Droit des transports maritimes 40h.	Environnement européen 20h
Droit des affaires 40h	Méthodologie 40h
Assurances 12h	
Transport routier	
Transport ferroviaire	
Transport fluvial 21h	
Gestion du conteneur entreposage groupage 40h	
Compta 1.2 (20h/60h) 20h	
Informatique / bureautique II 20h	

### 3<sup>ème</sup> semestre

#### **Option transport international et logistique portuaire – 500 h.**

Tarifification maritime – Cotation – Crédit documentaire – Incoterms – Assurances (20h). 60h	Agence maritime – Consignation Transit multimodal 60h
Maths 1.3 : Mathématiques appliquées au Contrôle de Gestion – Tableaux de bord 20h	Transit maritime 30h
Contrôle de gestion 20h	Connaissance du navire 24h
Douane II 20h	Economie portuaire 6h
Gestion portuaire 18h	Tech de communication – Info 40h
Economie portuaire 6h	Anglais communication 20h
Gestion / Environnement portuaire 9h	Méthodologie 40h
Outillage 6h	
Environnement européen 20h	
Logistique portuaire – Manutention portuaire 40h	

4<sup>ème</sup> semestre :

## Stage en entreprise - 735 h.

Tout étudiant de l'ITIP doit valider une expérience en entreprise de **5 mois durant le 4ème semestre** de la formation.

- Le stage en entreprise correspond à une mise en pratique des enseignements reçus et validés lors des trois premiers semestres du cursus.
- La recherche et le choix de l'entreprise sont du ressort de l'étudiant.
- L'ITIP désigne pour chaque étudiant un tuteur qui accompagne l'étudiant dans son stage et le conseille dans la rédaction de son mémoire.
- Un mémoire de stage est remis et soutenu devant un jury. Ce mémoire doit comprendre la présentation de l'entreprise et des tâches accomplies, mais également la mise en perspective d'une thématique donnée en regard des enseignements suivis.
- Toute exclusion du stagiaire de l'entreprise pour mauvais comportement, indiscipline ou non respect de la convention de stage, entraîne son exclusion automatique de l'ITIP.

### Convention de stage

- Le stage en entreprise fait l'objet d'une convention entre l'ITIP, l'étudiant et l'entreprise.
- Avant de rédiger la convention, l'entreprise doit fournir les éléments précisés dans la [fiche de renseignements](#) préparatoire à la convention.
- Le stage en entreprise est rémunéré dans les conditions prévues par la loi.

### Rémunération du stage

- L'entreprise s'engage à verser une indemnité de stage à l'étudiant stagiaire, à hauteur des rémunérations prévues par le décret n°2008-96 du 31 janvier 2008 relatif à la gratification et au suivi des stages en entreprises.
- Cette gratification s'élève à 2,62 € par heure travaillée pour l'année 2008 pour tout stage supérieur à trois mois, à compter du premier jour du premier mois de stage.

### Mémoire de stage

- Ce mémoire doit comprendre la présentation de l'entreprise et des tâches accomplies, mais également la mise en perspective d'une thématique donnée en regard des enseignements suivis.

## L'ITIP est un Institut du Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris

Administrateur Général du Cnam : M. Olivier FARON

Ecole de Management et Société, Départements, Villes, Echanges, Territoires

Directeur du Cnam/ITIP : M. Gilles MALEFAN

Responsable de l'ITIP LE HAVRE : M. Philippe MOREL

ITIP Cnam Le Havre - 25 rue Philippe Lebon - CS 40340 - 76056 LE HAVRE CEDI

Tél. : 02 32 74 44 54

## Les atouts de l'ITIP

Le diplôme de l'ITIP est le titre professionnel **d'Opérateur des transports multimodaux et internationaux** (Technicien supérieur du transport international et de la logistique portuaire)  
(Titre RNCP, Niveau III, publié au JO du 5 avril 2012)

- 36 ans d'expérience de formation dans le secteur du transport international
- Des enseignants issus du monde professionnel
- Une employabilité quasi-immédiate des diplômés
- 784 diplômés de l'ITIP du Havre depuis 36 ans
- Des diplômés qui exercent leurs activités dans le monde entier

### ITIP Centre du Havre

25 rue Philippe Lebon

CS 40340

76056 LE HAVRE CEDEX

**Contact : Nathalie LONGUET**

**02 32 74 44 54**

nathalie.longuet@hautenormandie.cnam.fr

<http://itip.cnam.fr>

**le cnam**  
Institut national  
des transports internationaux et des ports **itip**

## ITIP Recrutement 2014-2015

### Tarif 3000 €

Formation professionnelle : suivant convention  
Les frais de scolarité sont fixés chaque année par une Commission Technique et peuvent être payés en trois fois.

### Solutions de financement

**Demandeurs d'emploi** : prise en charge financière par la **Région Haute-Normandie** dans le cadre du Programme Régional de Formation Professionnelle continue.

**Prêts étudiants** : En raison des débouchés professionnels qu'offre l'ITIP, une charte est signée entre l'Institut et un organisme bancaire pour des prêts très avantageux avec un remboursement post diplôme.

### Couverture sociale

Couverture sociale **obligatoire** pour l'inscription à l'Institut.

. étudiants de moins de 20 ans : exonération.

. étudiants ayant moins de 28 ans au 1<sup>er</sup> octobre de l'année en cours : cotisation de la Sécurité Sociale étudiante (LMDE, SMENO, etc.) et éventuellement d'une mutuelle étudiante complémentaire.

. étudiants âgés de plus de 28 ans au 1<sup>er</sup> octobre de l'année en cours : obligation d'une assurance volontaire. Diverses possibilités existent auprès d'organismes associatifs, mutuels, etc. Les cotisations sont généralement comprises entre **85** et **320 €** pour l'année.

Aucune inscription ne sera définitive sans le règlement des frais de couverture sociale

### Retrait de dossier

Sur place auprès du secrétariat de l'ITIP – Cnam du Havre : **02 32 74 44 54**

Par la Poste : adresser la demande et joindre 3 timbres de 0,58 € ou 5 coupons réponse pour les étudiants non issus de la Communauté Européenne.

Par internet : <http://itip.cnam.fr/>

Frais de dossier : **50 €** pour les étudiants en formation initiale. Cette somme reste acquise à l'Institut quel que soit le résultat de la sélection.

### Pré-inscription

**Du 1 avril au 11 juillet 2014**

Toutefois à titre exceptionnel et suivant les places disponibles des dossiers peuvent être examinés du 25 août au 15 septembre 2014.

Les candidats seront informés par écrit de la suite donnée à leur candidature.

### Inscription définitive

L'ITIP délivre l'inscription définitive, après étude du dossier, entretien avec le candidat et tests d'évaluation en anglais, mathématiques et géographie. (Procédure aménagée pour les candidats justifiant de leur incapacité à se rendre sur place (étrangers ou autres))

Aucune inscription définitive n'est possible sans le règlement de la première tranche des frais de scolarité et de sécurité sociale. Aucun règlement n'est possible sur facture.

### ITIP Centre du Havre

25 rue Philippe Lebon – CS 40340 - 76056 LE HAVRE CEDEX

Contact : Nathalie LONGUET

Tél. : 02 32 74 44 54 Fax : 02 32 74 44 62

nathalie.longuet@hautenormandie.cnam.fr



Formation financée par la  
Région Haute-Normandie